



Info du conseil municipal décembre 2015

Halle de Frinvillier

Le conseil municipal a mandaté la maison Elektrobilingue pour le remplacement des luminaires de la halle de Frinvillier. Les lampes du local matériel et de la galerie ont été changées avant Noël et celles de la halle de gym seront remplacées lors des vacances de printemps.

Passeport-vacances

Comme chaque année, le conseil municipal s'engage à subventionner les enfants qui prennent part au passeport-vacances du Jura bernois ou de Bienne à raison de dix francs par jour et par enfant, sur présentation d'une quittance ou d'une attestation de suivi de cours.

Inforadar



Durant une semaine, l'inforadar était installé à la route Principale 34 à Frinvillier. Les mesures montrent que 2,9 % des véhicules ont dépassé les 55 km/h et 13,8 % les 50 km/h. Il n'y a pas eu de dépassement important.

Assemblée municipale

Le 30 novembre 2015, septante citoyens se sont déplacés pour se prononcer sur le budget ainsi que plusieurs crédits et règlements communaux.

Affichant un excédent de revenus de CHF 10'130.00 et une quotité d'impôt inchangée à 1.9, le budget a été avalisé sans grande discussion. Décision a été prise d'augmenter légèrement la taxe de base pour l'eau potable de CHF 12.00 à CHF 13.00/UR.

Trois crédits d'engagement ont également passé la rampe. A savoir CHF 80'000.00 pour la réfection de la place de jeux de Frinvillier, CHF 70'000.00 pour la réfection du chemin de la Sauge à Vauffelin ainsi qu'une dépense annuelle périodique de CHF 26'000.00 destinée à la création d'un poste d'entretien des installations du Sego.



Info du conseil municipal décembre 2015

Tous les règlements soumis au vote ont également passé la rampe excepté celui sur l'utilisation des salles et équipements communaux. Censé harmoniser les tarifs de location entre les trois villages, ce dernier a été jugé comme contenant trop de zones d'ombre. Le conseil municipal devra donc s'y replonger et le représenter lors d'une prochaine assemblée.

Les ayants droit ont accepté de donner pleine compétence au conseil municipal pour la vente de trois parcelles au chemin des Oeuchettes à Vauffelin.

Nomination d'un cantonnier-chef

Douze postulations sont rentrées et suite à un tri sur la base d'une grille d'évaluation, trios candidats ont été auditionnés.

C'est finalement, M. René Gyger, 44 ans, marié, père de 2 enfants et domicilié à Tavannes qui a été nommé au poste de cantonnier-chef. Il prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2016. Il a effectué un apprentissage de monteur en chauffages centraux, puis d'installateur sanitaire chez Liechti SA à Tavannes. Aujourd'hui il occupe un poste de chauffeur dans une entreprise de génie civil de la région. M. René Gyger se réjouit de relever ce défi et nous lui souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue.

Bureau de vote

Pour le scrutin fédéral du 28 février prochain, le bureau de vote local a été formé comme suit : Présidente, Noëlle Poffet, membres, Elise Jeannerat, Raphaël Bösiger, Solange Hüsler et Jorge Luis Soutullo.

Test des sirènes

Chaque année, le premier mercredi du mois de février, on procède dans toute la Suisse à un test des sirènes qui sert à vérifier leur bon fonctionnement. La population est préalablement informée par la radio, par des spots diffusés à la télévision et par des communiqués de presse.

Le signal d'alarme générale, un son oscillant continu qui dure une minute sera diffusé le **mercredi 3 février 2016 à 13 h 30**.